

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 6 AVRIL 2017
N° 17**

Date de la convocation :

31/03/2017

Nombre de membres :

13

Présents :

8

(9 à partir du point 3)

Votants :

9

(10 à partir du point 3)

Le **six avril deux mille dix sept** à dix huit heure trente,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS,
Président,

Etaient présentes :

Mesdames : NIVERT, PIOT, LAMBERT, MAILLARD, TECHY,
MOUREAUX, VEZIN et GALERNE.

Absentes excusées :

Mesdames CABANILLAS, CHOLET, ROY et QUINET.

A donné pouvoir :

Madame CABANILLAS à Madame PIOT

À été élue secrétaire de séance : Madame PIOT

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 février 2017

Le compte-rendu de la séance du 21 février 2017 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Compte de Gestion

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2016 établi par Monsieur le Receveur

2) Compte Administratif 2016

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016 et quitte la séance.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte administratif 2016 de la Commune qui présente les résultats suivants

Section de Fonctionnement : Excédent de 2 891,83 euros

Madame Vézin arrive au conseil d'administration à 18h50 après le vote du compte administratif.
Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration à l'unanimité

Affecte le résultat au budget primitif 2017 de la façon suivante :

ARTICLE 002 : report de l'excédent de fonctionnement **2 891,83 euros**

4) Budget Primitif 2017

Monsieur le Président présente en détail le projet du Budget Primitif 2017

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2017 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 956,83 €	6 956,83 €

Questions diverses

Le repas des Jumeauvillois a réuni une soixantaine de personnes, la qualité du repas et de la musique a été très agréable permettant de rendre cette journée plaisante.

Naissance : Mesdames Maillard et Lambert vont aller rendre visite à Louis GUILBERT né le 23 mars 2017.

Anniversaires:

Madame Arlette DUTERTRE	le 29 mai	Mesdames Techy et Piot
Monsieur André LAROCHE	le 8 juin	Mesdames Maillard et Nivert
Madame Maria MURET	le 14 juin	Mesdames Maillard et Lambert
Madame Monique MAILLARD	le 16 juin	Madame Nivert et Monsieur Langlois
Monsieur Michel ZINGRAFF	le 3 juillet	Mesdames Cabanillas et Nivert
Madame Paulette BOUGEOIS	le 3 juillet	Mesdames Techy et Lambert
Monsieur Raymond MURET	le 6 juillet	Mesdames Lambert et Nivert

Les services du département communiquent les nouveaux tarifs de remboursement pour les personnes bénéficiaires de l'APA

Pour les heures d'aide ménagère à domicile:

En semaine : 19,10 euros maximum l'heure

Les dimanches et fériés : 22 euros maximum l'heure.

Pour la téléassistance : 5,40 euros mensuel.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 40.

Le Président,

Jean-Claude LANGLOIS